

## État d'avancement juillet 2017 du groupe de travail « Foncier forestier »

24 juillet 2017

### Contexte

La forêt en Rhône-Alpes occupe 37% du territoire régional avec 1,6 millions d'hectares. Elle constitue une ressource essentielle et remplit plusieurs fonctions : une fonction productive (sylviculture, bois construction, bois énergie, bois industriel...), une fonction de protection (risques naturels, biodiversité, ressource en eau, lutte contre le changement climatique...) et une fonction sociale (accueil de publics, activités de loisirs...).

75 % de la surface forestière est détenue par 450 000 propriétaires privés, les 25% restant étant propriété de l'Etat (les forêts domaniales) et des communes (les forêts communales).

L'extrême morcellement est le premier facteur de sous-exploitation des forêts privées. La part des propriétaires qui récoltent et valorisent le bois croît avec la taille de la propriété. La question du morcellement de la propriété forestière est ainsi centrale pour la gestion durable des forêts.

Des actions sont conduites depuis plusieurs années par les acteurs des territoires forestiers et de la filière forêt-bois, mais elles semblent aujourd'hui insuffisantes pour lever les blocages liés à ce morcellement. Les élus sont restés impuissants face au morcellement forestier croissant qui est généralisé et résulte de causes multiples. La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, adoptée le 13 octobre 2014 offre aux collectivités la possibilité de se saisir du problème du morcellement foncier et d'intervenir de manière complémentaire aux programmes mis en œuvre par les acteurs de la forêt privée.

C'est un sujet d'actualité dans les territoires rhônalpins et auvergnats qui ont inscrit des actions spécifiques et volontaristes sur la forêt et le bois (dans le cadre des projets LEADER par exemple) et/ou ont mis en place des chartes forestières.

En accord avec les acteurs régionaux de la filière forêt-bois et la région Auvergne-Rhône-Alpes, et pour faire suite à la journée du Réseau des territoires forestiers du 10 décembre 2015, Cap Rural (dans le cadre de la mission « Sujets émergents ») anime un groupe de travail régional « Foncier forestier » à destination des acteurs des territoires forestiers.

### Objectifs du groupe de travail

- Echanger des expériences sur les questions du foncier forestier ;
- Elaborer des propositions d'actions innovantes en matière de foncier forestier pour lever les freins à la mobilisation et à la valorisation du bois issu de la forêt privée ;
- Capitaliser, diffuser et tester des outils et des démarches à destination des acteurs de la filière et des territoires.

## Composition et fonctionnement du groupe de travail

- 10 territoires portant des CFT (Charte forestière de territoire) ou des projets forestiers de l'ex région Rhône-Alpes se sont portés volontaires pour participer et contribuer à ce groupe de travail. Il est ainsi constitué des chargés de mission forêt-bois suivants :
  - ✓ Sylvie Levasseur-Grataloup, CFT Chambéry Métropole
  - ✓ Julie Nauroy, CFT Massif du Vercors
  - ✓ Douglas Martin, CFT Beaujolais vert
  - ✓ Gaëlle Charme, Syndicat de l'Ouest Lyonnais
  - ✓ Olivia Marois, CFT Chambaran
  - ✓ Cassandre Monnet, CFT Ardèche verte et Centre Ardèche
  - ✓ Thomas Benet, CFT Bas-Dauphiné et Bonnevaux
  - ✓ Pierre Paccard, PNR des Bauges
  - ✓ Mickaël Paut, Projet Stratégique Forestier Le Grésivaudan
  - ✓ Fabien Bourhis, PNR Chartreuse
- L'animation et la coordination du groupe de travail Foncier Forestier sont assurées par Cap Rural (Patrick Grimault), qui assure également le lien avec le groupe technique des acteurs régionaux forêt-bois.
- Dans la continuité des actions 2016, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises en 2017.

## Les actions en 2017

### Les différentes séquences de travail

- **17 mars** : > **Réunion de travail avec le CRPF** pour avancer sur le déploiement de l'outil Bois d'Auvergne qui comporte un volet « bourse foncière ». Certains territoires ont mis en place leur propre outil, d'autres y réfléchissent. Les suggestions et propositions du groupe de travail sur ce sujet :

- Organiser le déploiement le plus rapide possible de l'outil à l'échelle de Rhône-Alpes ;
  - Intégrer les données existantes des bourses foncières locales dans le nouvel outil régionalisé ;
  - Mettre en place un service mutualisé à l'échelle régionale d'aide à la saisie et aux traitements des données fournies par les cédants ou acheteurs de foncier forestier.
- **Procédures d'aménagement foncier « Pilotes »** : ce chantier pourrait se concrétiser sur deux territoires (Vallée de la Vocance – 07 et Plateau de la Féclaz – 73). Des rencontres locales seront mises en œuvre et un suivi de ces projets sera réalisé au sein du groupe de travail, en vue de démultiplication.

- **14 avril** : **Réunion de travail interne** (par téléphone)

- **Point sur l'état d'avancement des projets « pilotes »** (Vocance et plateau de la Féclaz).
- **Bourses foncières et Bois d'Auvergne** : Décision de préparer une note argumentaire pour pousser au déploiement rapide de l'outil Bois d'Auvergne, qui pourrait se substituer aux différentes bourses locales.

- **29 juin** : **Réunion de travail avec l'URCOFOR**

- **Boîte à outil foncier forestier à destination des collectivités** : Le groupe de travail suggère de faire évoluer le guide réalisé par l'URCOFOR Auvergne-

- Limousin et de le faire connaître davantage :
- Le diffuser le plus largement possible (communiquer sur son existence, le diffuser en format papier jusqu'à épuisement du stock) ;
  - Le dématérialiser sous format pdf et le diffuser par voie électronique ;
  - L'intégrer dans le site « La forêt bouge » ;
  - Créer un « utilitaire » sous forme de fiches simplifiées pour les élus, avec des « entrées qui parlent aux élus » ;
  - Tester et expérimenter cet utilitaire via les membres du groupe de travail.
- **Point sur l'état d'avancement des projets « pilotes »** (le projet Vallée de la Vocance ne pourra pas être poursuivi, du fait du non renouvellement de la charte forestière et de l'arrêt de la mission d'animation).

Perspectives pour le second semestre 2017 :

**Organiser une journée régionale sur le foncier forestier** (valorisation des travaux du groupe régional, échanges d'expériences...)

### **1) Objectifs de la journée régionale**

- Faire un retour sur les productions, les avancées du groupe de travail Foncier Forestier auprès des territoires forestiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes et des acteurs de la filière ;
- Transférer et proposer des solutions techniques (outils et méthodes pour travailler ce sujet) ;
- Sensibiliser sur les enjeux du foncier forestier ;
- Rendre le sujet attractif pour les élus et techniciens en abordant en outre les différentes fonctions de la forêt.

### **2) Publics**

- Elus locaux et techniciens des territoires forestiers, LEADER
- Acteurs régionaux et institutionnels
- Groupements de sylviculteurs

### **3) Modalités, lieu et horaires**

- Date : jeudi 16 novembre 2017 – 9h30-16-30
- Lieu : Amphithéâtre Gilbert CECILLON  
Maison de l'intercommunalité  
366 e Stéphane Hessel – ZAC des Basses Echarrières  
38 440 Saint Jean de Bournay
- Modalités d'organisation : co construction Cap Rural/ groupe foncier forestier

### **4) Éléments de contenu de la journée régionale** (en cours de préparation)

- **Éléments d'introduction**
  - Contexte et enjeux du foncier forestier (du morcellement) : le coût de la mobilisation des bois, les freins, les pratiques d'achat peu orthodoxes...
  - Le pourquoi du groupe de travail régional – composition – méthodes de travail
- **Les solutions techniques (méthodes et outils) et échanges avec les participants**
  - Les bourses foncières
  - Biens vacants et sans maître
  - Desserte et DIG
  - Aménagement foncier agricole et forestier
  - Les financements
  - Le regroupement de la gestion

- **Les travaux et productions du groupe de travail Foncier Forestier**
  - Déploiement du site Bois d'Auvergne et La Forêt Bouge
  - Impulsion de l'utilitaire Guide à destination des collectivités
  - Partage d'expériences et professionnalisation des membres du groupe de travail
  - Elaboration de propositions d'action
  - Lancement de projets pilotes
- **Témoignages et expériences/regards venus d'ailleurs**

**Renseignements auprès de :**

Patrick Grimault, chargé de mission Mises en réseaux et sujets émergents, Cap Rural  
Adresse mail : [reseaux.emergence@caprural.org](mailto:reseaux.emergence@caprural.org)  
Téléphone fixe : 04 75 82 90 49. Téléphone mobile : 06 12 06 74 23